

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.11.140.B

**Salle de spectacles
"La Nef" : Contrat de
cession de droits
d'exploitation du
concert SONORAMA**

LE VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 novembre 2014**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Yannick PERONNET à Denis DOLIMONT, Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Xavier BONNEFONT à François NEBOUT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD, Gérard DEZIER

Absent(s) :

Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Xavier BONNEFONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.11.140.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : CONTRAT DE CESSIION DE DROITS
D'EXPLOITATION DU CONCERT SONORAMA**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°129 du 15 mai 2014 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau,

La Nef propose 4 représentations du spectacle « SONORAMA » pour lequel elle s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa présentation au public.

Le contrat de cession prévoit que le Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes (P.R.MA) organise 4 représentations du spectacle :

- le 20 novembre à Cognac ,
- le 27 novembre à Parthenay,
- le 3 décembre à Civray,
- le 4 décembre à Niort.

En contrepartie de la cession du droit d'exploitation, le Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes (P.R.MA) s'engage à verser la somme de 6 013,50 € TTC.

Je vous propose :

D'APPROUVER le contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle «SONORAMA» avec le Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes situé 91 boulevard du grand cerf - 86000 Poitiers pour un montant de 6 013,50 € TTC.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Isabelle FOSTAN en qualité de 6^{ème} vice-présidente en charge de la culture et des équipements culturels à signer le contrat.

D'IMPUTER la recette au budget annexe « La Nef » - chapitre 011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 décembre 2014

Affiché le :

02 décembre 2014